

Module n°10 : Le management à distance (Module 13)

Contexte

La littérature concernant l'encadrement des établissements de la fonction publique hospitalière (FPH) fait apparaître la nécessité de travailler sur les compétences transférables à tous les cadres quel que soit leur secteur d'activité, ainsi que le fait de l'évolution considérable du rôle de l'encadrement. A titre d'exemples, le manager est impacté dans l'exercice de son métier par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations, l'impact de la nouvelle place du travail dans nos vies, le contexte sociologique, l'interculturalité ou les préoccupations écologiques. La loi du 6 août 2019 précise d'autre part que désormais tout personnel encadrant doit bénéficier d'une formation au management. Le parcours modulaire doit permettre à l'encadrement de trouver des ressources dans la dynamique du groupe et susciter l'analyse de la pratique.

Objectifs

- Identifier les contraintes et les opportunités liées à la distance
- Structurer sa démarche de management à distance
- Identifier les outils de management à distance
- Planifier, optimiser les temps d'échange avec ses collaborateurs, que ces derniers soient à distance ou présents physiquement
- Savoir animer une équipe en réseau

Programme

JOUR 1 : Identifier son positionnement de manager Comprendre ce qu'est manager à distance Repérer ce qui évolue, ce qui se transforme dans la pratique managériale

JOUR 2 : Manager à distance au sein de l'équipe Savoir contrôler, négocier et arbitrer Développer les compétences relationnelles clés favorisant le travail en équipe et la coopération Comprendre les mécanismes individuels et collectifs dans l'animation d'équipe à distance Elaborer un plan d'actions individuel

Public

Cadres soignants et médicotechniques, cadres techniques et logistiques, cadres administratifs, personnels en charge d'une équipe

Managers

**Exercice
2026**

**Code de formation
229**

**Nature
AFC**

**Organisé par
GRIEPS**

**Durée
14 heures**